



Voreppe

Mi-mandat 2008-2011

Une ville partagée par tous



Sommaire

Édito	p 3
La parole à l'opposition	p 4
Vos élus	p 5
La mairie	p 6 et 7
Participer à la vie de la Cité Citoyenneté et communication	p 8 et 9
Bouger, s'épanouir Animation de la vie locale	p 10 et 11
Grandir Enfance et jeunesse	p 12 et 13
Habiter, se déplacer Aménagement durable du territoire et Urbanisme	p 14 à 17
Aider et soutenir Solidarité	p 18 et 19
S'ouvrir et rayonner Intercommunalité et voisins	p 20 et 21
Finances	p 22 et 23
Notre méthode : le développement durable	p 24 et 25
Les rendez-vous citoyens	p 26
En conclusion	p 27

Directeur de la publication : Laurent Godard
Rédaction, maquette : Direction de la communication
et des relations extérieures.
Crédits photo : Ville de Voreppe,
Courriel : communication@ville-voreppe.fr
www.voreppe.fr

Imprimé par l'imprimerie des Deux-Ponts
en 4 300 exemplaires
sur papier 100 % recyclé
avec des encres végétales.





Nous sommes à la moitié de notre mandat, le moment est venu de faire le point sur nos engagements, nos réalisations actuelles et à venir. Nous vous devons ce bilan pour vous permettre de mieux comprendre et juger notre action.

Au-delà d'une liste de réalisations, nous souhaitons que vous puissiez percevoir les atouts et les freins du contexte actuel et mieux connaître nos valeurs, nos objectifs et notre volonté d'inscrire chaque action dans un ensemble cohérent pour faire de Voreppe une ville en mouvement, solidaire, inscrite dans son environnement, ouverte, accueillante et durable.

Un début de mandat confronté à un contexte difficile. Beaucoup de nos concitoyens ont subi douloureusement cette période de crise : perte d'emploi, difficultés financières, problèmes pour le logement... Notre commune a souffert elle aussi de ce contexte. Avec le ralentissement de l'économie, les fermetures d'entreprises et la diminution des ressources des collectivités, les recettes annuelles de la commune ont été réduites de 800 000 euros (6 % du budget) de manière permanente.

Des défis à relever. Comment maintenir dans ces conditions notre ambition pour Voreppe, répondre aux difficultés nouvelles des Voreppins, faciliter l'accès au logement, prendre en compte le vieillissement de la population, accueillir des plus jeunes, améliorer les déplacements dans notre ville et continuer à l'équiper ?

Une stratégie adaptée.

Privilégier l'intérêt général tout en consultant la population : mise en place des Conseils de quartier, des Rendez-vous de Voreppe, des comités consultatifs, de l'Office Municipal des Associations (OMA), de réunions publiques ...,

Éviter la précipitation et prendre le temps de la réflexion pour vérifier la pertinence des projets, leur impact et leur intégration dans l'environnement : étude Pignéguay, Lefrançois et Bourg-vieux, salle festive et culturelle, Plan Local des Déplacements (PLD), Centre Social, quartier de l'Hoirie, élaboration de l'Agenda 21... et abandonner si nécessaire ceux considérés comme inadaptés et trop coûteux comme la Maison des associations dans l'ancienne mairie,

Anticiper les investissements et réduire les dépenses de fonctionnement : économies et réorganisation des services,

Participer activement aux instances intercommunales pour s'investir dans les enjeux de notre territoire : Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),

Savoir prendre des décisions et proposer des solutions durables qui bousculent parfois les habitudes (stationnement, habitat ...).

Le temps de la réalisation. Ce travail préalable est maintenant terminé et plusieurs réalisations sont en cours ou vont voir le jour dans les mois à venir : logements seniors Catherine Barde, sécurisation des Balmes, ouverture d'une unité de 10 places Alzheimer et maladies associées (en soutien à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de Voreppe), construction de la salle des fêtes, restructuration du quartier de Bourg-vieux, début des aménagements du parc Lefrançois et Pignéguay et des abords de l'école Jean Achard, piétonnisation de la Grande rue, promenade de Roize jusqu'à l'Isère, quartier de l'Hoirie, Centre Social, Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), Plan Local d'Urbanisme (PLU)...

Nous avons bâti le projet municipal autour de notre volonté de faire de Voreppe une ville partagée par tous, riche de ses différences et de sa diversité, ouverte à son environnement, accueillante. La place de l'opposition dans ce document participe de cette volonté. Quant à vous, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques par mail, courrier, rencontres ... Participez aux rendez-vous que nous vous proposons en fin de document. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Soyez assurés de notre volonté d'inscrire Voreppe dans une dynamique de développement durable privilégiant l'intérêt général, respectueuse de son environnement et de son histoire et attentive à chacun et particulièrement à celles et ceux qui sont les plus fragiles.

Jean Duchamp
Maire de Voreppe
Vice-président au Pays Voironnais

La parole à l'opposition

**Bilan des 3 années en 3 mots : inefficacité, gaspillage, fausse concertation.
De la "com", mais peu de réalisations !**

Une ville au ralenti, des projets qui ne sont que des obligations légales : mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)... Des projets initiés par la municipalité précédente: centralité élargie, restructuration de Bourg-vieux, projet Hoirie... Voilà un préambule à nos propos sur ce bilan mi-mandat !

Citoyenneté. De grands mots dont on se gargarise! Mais où sont vraiment l'écoute et le respect de l'expression des Voreppins ? Entend-on les souhaits sur les aménagements de l'Hoirie, du Centre bourg, les attentes des commerçants, des agriculteurs, des associations ? Quelle est la représentativité des Conseils de quartiers ? Sont-ils là juste pour avaliser des projets municipaux ? Quant au travail de l'opposition, la majorité fait ce qu'elle reprochait haut et fort aux municipalités précédentes mais en pire : les écouter sans jamais les entendre.

Urbanisme et déplacements. Voreppe a besoin d'équilibre dans son urbanisation future : équilibre entre les logements, des zones ouvertes et des espaces verts. Nous sommes contre une densification intense. La loi impose 20 % de logement social, pourquoi être à 30 % à l'Hoirie? Oui, il faut construire des logements mais en conservant un cadre de vie agréable pour tous. Les transports en commun posent toujours des difficultés. Qu'a-t-on fait contre les nuisances des plus de 40 000 véhicules par jour qui traversent Voreppe ? Le Plan Local des Déplacements (PLD) a surtout pour objectif de restreindre la circulation des voitures et d'appliquer des théories. À Bourg-vieux : la requalification urbaine est nécessaire mais résoudra-t-elle les problèmes du cadre de vie, la qualité des logements, le chauffage, l'isolation ?

Agenda 21. Une démarche longue et coûteuse qui ne s'ajuste pas aux préoccupations environnementales des Voreppins.

Animation et vie associative. Qu'apporte la création d'un Office Municipal des Associations? Un coût de fonctionnement pour la collectivité, un coût pour les associations adhérentes et encore des réunions. Parallèlement on baisse les subventions municipales, on diminue leurs moyens de communication (un Voreppe écho par mois) et toujours le manque de salles puisque le projet de Maison des Associations a été abandonné. Depuis 3 ans le club "Entraide et Loisirs" attend toujours des locaux. Seule la MJC voit son fonctionnement amélioré. Un éclair de lucidité a conduit à abandonner le projet culturel dispendieux mais aujourd'hui sous-dimensionné pour accueillir les manifestations des associations.

Le Centre Social. Un projet ardemment défendu par le maire mais pour quels besoins ? A-t-on bien mesuré le coût du bâtiment (1,5 m d'euros) mais surtout son fonctionnement à venir ? Ne peut-on pas utiliser l'Espace Femmes et les locaux qui se libèrent dans le secteur ?

Solidarité. Entendons-nous les besoins des populations les plus fragiles, et particulièrement nos aînés ? Le Club Entraide et Loisirs qui regroupe un grand nombre d'entre eux est-il toujours écouté ?

Budget. Pourquoi sur les budgets d'investissement les sommes reportées en travaux sont à hauteur de plusieurs millions alors que les travaux d'entretien de nos bâtiments et voiries sont réalisés à minima ?

Pays Voironnais. Les élus de Voreppe de la même majorité de gauche que la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) ont voté la mise en place d'une taxe additionnelle communautaire qui augmente les impôts des Voreppins. Les positions de la CAPV portent souvent les élus de Voreppe à jouer à cache-cache afin de ménager chèvre et chou. Il ne doit y avoir qu'une seule position Voreppe et son intérêt!

Vos élus d'opposition travaillent pour préserver les atouts de Voreppe, qui rendent notre ville attractive et où il fait bon vivre. Nous restons vigilants sur les projets qui ne contribuent pas à améliorer votre vie quotidienne. Vous pouvez compter sur notre combativité pour défendre vos intérêts. Merci pour vos soutiens et vos encouragements.

Vos conseillers de l'opposition municipale : J.-C. Blanchet, M. Deveaux, A. Gérin, O. Goy, A. Naegelen, C. Rebeillé-Borgella, J.-J. Thilliez

Les élus du groupe **Voreppe Avenir**



Jean Duchamp
Maire
Vice-président du pôle Équilibre Social
au Pays Voironnais

Les Adjoints



Marie-Sophie Neubert
Administration générale
Éducation et petite enfance
Vice-présidente à l'Habitat
au Pays Voironnais



Michel Berger
Finances
Coordination budgétaire
Conseiller communautaire



Fabienne Sentis
Solidarité
Politique de la ville



Michel Mollier
Aménagement du territoire
Urbanisme



Pascale Lujan
Enfance et jeunesse



Alain Donguy
Environnement
Développement durable



Salima Ichba
Citoyenneté
Communication



Jean-Louis Chenevas-Paule
Animation de la vie locale
Culture
Président de l'OMA



Valérie Barthel
Intercommunalité
Relations avec les territoires
Conseillère communautaire



François Martin
Travaux
Prévention des risques
Conseiller communautaire



Sandrine Miotto
Vie scolaire



Jean-François Poncet
Sport
Président de l'OMS

Les Conseillers municipaux délégués



Valérie Guérin



Laurent Godard
Conseiller communautaire

Les Conseillers municipaux de la majorité



Agnès Martin-Bigay



Julien Cornut



Agnès Maillet



Raphaëlle Bourgain



Cathie Rivoire



Vincent Madelaine



Marie-Paule Geay

Les Conseillers municipaux de l'opposition

Les élus du groupe **Le Choix de Voreppe**



Jean-Jacques Thilliez
Président



Anne Gérin



Olivier Goy



Monique Deveaux

Les élus du groupe **Agir pour Voreppe**



André Naegelen
Président



Chantal Rebeillé-Borgella



Jean-Claude Blanchet

La mairie

Un équipement et des agents
au service des Voreppins



Jean Duchamp

Maire de Voreppe
Vice-président du pôle Équilibre Social
au Pays Voironnais



Marie-Sophie Neubert

Adjointe à l'Administration générale
à l'éducation et à la petite enfance
Vice-présidente à l'Habitat au Pays Voironnais

La mairie, maison des citoyens, ouverte à tous, accueillante, vivante, accessible



> Travaux de mise en accessibilité de l'entrée rue des tissages et de l'accueil du public pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'entrer dans le bâtiment comme tout le monde et d'y travailler. Réaménagement de l'accès au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour assurer la confidentialité des usagers et faciliter l'accueil



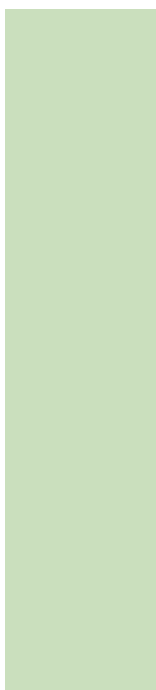
Mise en accessibilité de l'accueil et de l'entrée rue des Tissages.
Une mairie ouverte, accueillante et accessible à tous, lieu
d'échanges et d'information : la maison des citoyens.

> Prêt de la salle du Conseil municipal pour organiser des conférences, des concerts, des animations, le don du sang ... et faire ainsi de la mairie un lieu de vie et de rencontres au-delà d'un seul lieu administratif

> Aide à la création de la Société Vertaris par l'utilisation gratuite des locaux de la mairie pendant un an. Ce soutien a été déterminant pour permettre le redémarrage de la papeterie

> Mise à disposition de bureaux et de moyens informatiques pour l'opposition avec accès libre même en dehors des heures d'ouverture de la mairie, facilité refusée dans les mandats précédents.

Une organisation des services adaptée aux enjeux de notre époque



> Réorganisation des services pour une approche transversale des dossiers. Par exemple, un projet d'urbanisme a des conséquences sociales, financières, environnementales ... et ne peut donc être traité par le seul service urbanisme. Ce changement de culture commence à porter ses fruits. Il facilite le décloisonnement, le travail collectif et l'enrichissement mutuel. Il permet de développer une vraie culture d'entreprise

> Présence des fonctionnaires lors des présentations de projets en réunion publique mais aussi sur le terrain au marché ou dans la Grande rue, ce qui les rapproche des citoyens. La participation active d'un grand nombre d'entre eux aux Rendez-vous de Voreppe facilite aussi ce lien essentiel avec les usagers pour une meilleure connaissance réciproque

> Reconnaissance des instances du personnel et des organisations syndicales, comme partenaires, par la signature d'une charte, des rencontres régulières et la mise à disposition de locaux adaptés

> Mise en place de la Gestion Électronique des Documents (GED) pour un meilleur suivi des courriers et des écrits et une économie de frais de photocopie et de fournitures de papeterie

> Utilisation de nombreux logiciels libres, permettant des économies substantielles, une meilleure prise en main des outils et la possibilité d'agir sur leur évolution suivant nos besoins. Pour la bureautique, LibreOffice/OpenOffice, avec son format normalisé ISO, renforce la pérennité de la production numérique municipale. La commune met à disposition un serveur et participe aux tests d'Assurance Qualité de ce logiciel.



Le mot de Jean Duchamp

« Dans une période où il est de bon ton de penser qu'il y a trop de fonctionnaires, n'oublions pas que le maintien des services publics est le gage d'un service rendu à tous nos concitoyens, d'une égalité de traitement pour tous et du renforcement de la démocratie. À nous tous de rendre ce service public efficace par une organisation plus rigoureuse, plus juste, plus transparente et plus économe. »

Une gestion ajustée, transparente et rigoureuse des ressources humaines

- > Déprécarisation de certains emplois pour lesquels, depuis plus de 10 ans, le statut n'était pas conforme à la législation et les conditions salariales et de carrière n'étaient pas acceptables
- > Réforme du régime indemnitaire pour rendre les rémunérations plus justes, plus transparentes et conformes à la réalité des tâches accomplies
- > Internalisation des astreintes techniques et de certains travaux d'entretien pour plus d'efficacité et une gestion humaine plus juste et plus durable
- > Régularisation progressive vis-à-vis de la législation sur le travail des handicapés et accueil d'agents en contrat d'apprentissage ou en insertion : la commune assume ainsi son rôle social, de formation et d'aide à l'emploi
- > Mise en place d'un plan de formation pour tous les agents, avec une priorité pour ceux au contact des enfants
- > Implication des agents par des entretiens réguliers, une prime reconnaissant leur investissement et un accompagnement pour faciliter leur demande de mobilité interne ou externe
- > Et en même temps, une action rigoureuse sur les dépenses en ressources humaines. Chaque poste qui se libère fait l'objet d'une étude pour décider de son maintien ou de son adaptation aux besoins de la collectivité.



La formation permanente, un outil de promotion pour les agents et une assurance de qualité du service rendu.



Départ à la retraite.
Accompagner la fin d'activité et reconnaître le service accompli.

Participer à la vie de la cité

Citoyenneté et communication



Salima Ichba
Adjointe à la citoyenneté et à la communication



Alain Donguy
Adjoint à l'environnement et au développement durable



Laurent Godard
Conseiller référent pour les Technologies de l'information et de la communication
Conseiller communautaire

Faciliter la participation citoyenne et permettre son expression

- > Les Conseils de quartier font remonter la parole des habitants et sont impliqués dans les réflexions sur les projets à l'échelle du quartier mais aussi de la commune. Ils se réunissent régulièrement depuis leur mise en place en 2009 et accueillent toute personne désireuse de participer
- > Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) est organisé en commissions thématiques. Ces élus travaillent sur des actions et des projets. Ils sont force de proposition pour leurs homologues adultes, l'aménagement de l'aire de jeu du parc Lefrançois en est un exemple. Les enfants sont associés aux actions de mémoire et participent notamment aux commémorations
- > Mise en place de la Charte de la participation citoyenne en février 2010, formalisant notre engagement d'impliquer les citoyens dans l'action municipale et précisant les différents modes de participation proposés
- > Prévention de la délinquance et des incivilités :
 - interventions des éducateurs spécialisés et de l'animatrice du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) à la demande de la municipalité, des associations et des usagers
 - mise en place d'une cellule de veille communale en partenariat avec les professionnels associatifs, la police municipale et la gendarmerie pour mettre en place des réponses adaptées
- > Organisation des *Rendez-vous de Voreppe*
- > Moratoire sur l'utilisation des ordinateurs de vote et retour au vote par urne transparente. Le contrôle citoyen de l'élection est ainsi rétabli et des électeurs se mobilisent autant pour le dépouillement que pour la tenue des bureaux de vote.



Le CMEJ à l'Assemblée Nationale.
Cette visite du Palais Bourbon a permis à nos jeunes conseillers de pénétrer dans l'hémicycle et voir comment les députés débattent avant de voter les lois.

Favoriser l'accès à l'information

- > Accès WIFI gratuits dans les bâtiments municipaux : la mairie, la médiathèque, l'Espace Femmes, l'Espace Maurice Vial et la Maison des Jeunes et la Culture (MJC). Ils sont disponibles également depuis les extérieurs
- > Utilisation des journaux électroniques par les associations dès septembre 2008
- > Pour une information plus dynamique et interactive, refonte du site internet et du magazine municipal Voreppe émoi : passage à 12 numéros par an au lieu de 6, et internalisation de la distribution. Avec l'internalisation, tous les Voreppins le reçoivent désormais
- > Création de lettres d'information électroniques thématiques ou newsletters.



Le mot de Salima Ichba

« La citoyenneté c'est être reconnu comme membre d'une cité, d'un État. C'est participer au projet commun, avoir des droits et des devoirs et de ce fait une responsabilité. C'est aussi reconnaître l'autre et le respecter, dépasser son seul intérêt pour concourir à l'intérêt général et s'exprimer. »

S'entraider, partager

- > Soutien et participation à des actions proposées par les associations humanitaires ou de solidarité
- > Création d'un jardin des Droits de l'Homme : plantation d'arbres et pose de plaques reprenant des articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- > Mise en place d'un réseau d'échanges et de savoirs : atelier cuisine, aquarelle, visites culturelles dans le cadre de l'Espace Femmes
- > Création de la commission extra-municipale Handicap pour une réflexion et prise en compte des problématiques au-delà de celle de l'accessibilité.



Plantation du 1^{er} arbre du jardin des Droits de l'Homme le 22 novembre 2008.

Cet acte symbolique, rattaché à un événement contemporain, permet de rappeler un article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par 58 états le 10 décembre 1948.

Zoom

Les Rendez-vous de Voreppe, temps fort d'expression citoyenne pour récolter la parole de tous. L'utilisation de supports très diversifiés : expositions, théâtre, improvisations, ateliers, radio ... l'intervention de témoins extérieurs à Voreppe, la participation des Conseils de quartier, la présence et la mobilisation active des agents municipaux et des élus dans les lieux les plus divers (salles municipales, Grande rue, marché, quartiers...), concourent à faciliter l'expression de celles ou ceux qui n'ont pas l'habitude de participer au débat, ont peur de prendre la parole ou s'impliquent habituellement un peu moins. En 2010, le thème était *La ville en mouvement*. Cette année celui de la deuxième édition sera *La ville en partage* avec en toile de fond la place de la personne handicapée dans la ville, la question de la mixité sociale, le partage de l'espace public, la rencontre entre les quartiers...

Réalisations à venir, la suite ...

- > Valoriser les expériences et les initiatives concourant au « vivre ensemble » et confortant le lien social
- > Poursuivre les actions en faveur de la sécurité des personnes et des biens et de la prévention de la délinquance et des incivilités
- > Poursuivre l'évolution du site internet vers d'autres fonctionnalités, plus d'interactivité en direction de l'e-administration. Utiliser les réseaux sociaux pour toucher d'autres publics et tout particulièrement les jeunes
- > Candidater au label Ville Internet pour mettre en valeur les actions entreprises pour la réduction de la fracture numérique et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour tous au sein de la commune
- > Revoir l'affichage municipal des événements en lien avec l'Office Municipal des Associations (OMA) et les Conseils de quartier et améliorer la lisibilité de l'information.

Bouger, s'épanouir

Animation de la vie locale



Jean-Louis Chenevas Paule
Adjoint à l'animation de la vie locale et à la culture
Président de l'Office Municipal des Associations



Jean-François Poncet
Conseiller délégué au sport
Président de l'Office Municipal des Sports

Encourager le travail partenarial en accompagnant les projets portés par les associations

- > Création de l'Office Municipal des Associations (OMA) pour fédérer le monde associatif autour des enjeux le concernant
- > Mise en place de la Fête du sport par une action inter-clubs au sein de l'Office Municipal des Sports (OMS), pour valoriser les richesses sportives de la commune et les proposer à tous les habitants
- > Création du Comité Consultatif de la Culture pour échanger et débattre sur la diffusion des pratiques culturelles
- > Actions en faveur de l'handisport : tournoi de tennis, de basket avec les clubs de la ville
- > Une partie de l'enveloppe des subventions annuelles aux associations est désormais utilisée pour des projets d'envergure qu'elles ne pourraient pas mener seules.



Mémoires de Vigne : repas des commerçants. Une belle réussite collective, avec l'ensemble des partenaires réunis pour cette manifestation (Corepha, Atout A'zart, MJC, chorales, l'Union des commerçants).

Entretenir, développer et adapter les moyens pour les besoins culturels et sportifs des Voreppins

- > Création d'une salle de danse, à l'Espace Maurice Vial, pour améliorer les conditions de pratique de cette discipline choisie par de très nombreux Voreppins
- > Mise à disposition de moyens de communication et de reprographiques sans contraintes majeures de volume reposant sur la responsabilisation des acteurs
- > Aménagement de la maison Xavier Jouvin pour les associations et notamment l'AMIVE et Entraide et Loisirs, en résidence dans ces locaux



Opération « A chacun sa balle ».

À l'initiative du Tennis Club de Voreppe, des jeunes de plusieurs Instituts Médico-éducatifs, dont celui de Voreppe, ont pu s'initier à la pratique du tennis.

- > Création d'un local de matériel interassociatif à la piscine
- > Fin de l'aménagement du site de BMX pour permettre la pratique de compétitions
- > Stade Pignéguay : réhabilitation du Dojo pour le combat ; rénovation des terrains de tennis et de leurs éclairages
- > Autonomie et responsabilisation des associations pour les ouvertures et fermetures des équipements sportifs
- > Nouveau projet pour l'école de musique axé sur des pratiques collectives et ouvertes aux musiques actuelles.

Le mot de Jean-Louis Chenevas Paule

« Sport, culture et loisirs sont des vecteurs forts de lien social. Nous favorisons l'épanouissement de tous les Voreppins par des pratiques culturelles et sportives pour valoriser l'éducation, les rencontres et la solidarité. »

Installer durablement des temps festifs et de rencontre dans la ville

- > Création d'événements réguliers fédérateurs : Semaine Enfance Jeunesse, Rendez-vous de Voreppe pour laisser s'exprimer ceux qui prennent rarement la parole
- > Semaine du Développement Durable pour promouvoir et partager notre vision et les enjeux d'avenir



Chorales et Chemin des Chœurs.

Un rassemblement qui permet de valoriser une partie de la richesse associative dédiée à la voix et au chant.

- > Soutien des projets qui mettent en valeur la richesse culturelle et sportive de la ville :

- Musicales de Juin
- Festival Arscénic
- Rencontres vidéo de Voreppe
- Chemin des Chœurs
- Auditions publiques des élèves de l'Ecole de Musique
- Fête du Sport
- Festival des Jeunes Chorégraphes...

Zoom

Office Municipal des Associations et Office Municipal des Sports

Ces deux associations Loi 1901 ont pour but de promouvoir et soutenir la vie associative. L'Office Municipal des Sports (OMS) sur la compétence sportive et l'Office Municipal des Associations (OMA) pour la globalité du monde associatif sur les différents aspects de l'animation de la vie locale. Ce sont des instances de réflexion, de co-construction des « règles de vie » transparentes et partagées. Elles facilitent la création d'événements interassociatifs majeurs comme la Fête du sport, les Musicales de juin ou la soirée jeu pour l'ensemble des Voreppins.

Réalisations à venir, la suite ...

- > Poursuivre la mise en place de l'Espace festif
- > Réaménager l'Espace Pignéguay / parc Lefrançois pour l'adapter aux besoins des habitants et des associations
- > Pérenniser le cinéma Art et plaisirs, notamment en l'équipant pour le numérique
- > Achever le travail de l'OMA sur les critères partagés pour l'attribution des salles, des moyens humains et des subventions
- > Analyser avec le comité de jumelage la possibilité d'une relation avec le Portugal.



Pascale Lujan

Adjointe à l'enfance et à la jeunesse



Marie-Sophie Neubert

Adjointe à l'administration générale à l'éducation et à la petite enfance
Vice-présidente à l'Habitat au Pays Voironnais



Sandrine Miotto

Conseillère déléguée à la vie scolaire

Offrir des conditions d'accueil de qualité aux enfants et aux jeunes

- > Aménagement de l'Espace Voreppe Enfance (crèche) pour améliorer le confort des enfants accueillis, les conditions de travail des agents et être conforme aux exigences de la Caisse d'Allocation Familiales
- > Mise en accessibilité et aménagement de la cour de l'espace Maurice Vial en lieu de convivialité.
- > Mise à disposition de l'Espace Maurice Vial à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) pour lui permettre d'accueillir ses 770 adhérents, et principalement les jeunes, dans de bonnes conditions comme promis depuis de nombreuses années
- > Ouverture de la Ludothèque : lieu de pratique, de découverte et de prêt de jeux à destination des enfants et des familles
- > Extension de la plage d'accueil de la garderie périscolaire : Relais Midi de 11h40 à 12h30 sur inscription afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants pour le déjeuner
- > Mise en place d'une responsable du périscolaire dans chaque groupe scolaire pour favoriser l'écoute et le dialogue avec les enfants et les parents, le lien avec les équipes enseignantes et la mise en place d'un projet pédagogique dynamique.



Le forum Jobs d'été.

Il permet de soutenir et accompagner les jeunes vers l'emploi, et de rendre plus accessibles les emplois d'été proposés par la collectivité et les employeurs locaux.



La restauration scolaire.

Le travail de suivi avec les professionnels et les parents d'élèves permet une amélioration continue : les menus sont proposés avec des composantes bio, des produits locaux et du commerce équitable. La signature de la charte de l'ADAYG (Association pour le Développement de l'Agriculture de l'Y Grenoblois) en 2010 est un des aboutissements de ce travail.



Le mot de Pascale Lujan

« Placer l'enfance et la jeunesse au cœur de notre action, c'est préparer leur avenir et celui de la commune ! Accompagner, valoriser, épanouir, protéger, responsabiliser, sont les axes qui guident nos actions envers les jeunes ».

Conforter les partenariats avec tous les acteurs de terrains pour favoriser l'épanouissement et améliorer l'accompagnement des jeunes

- > Reconnaissance de la MJC comme partenaire essentiel de l'animation de notre politique jeunesse
- > Le Centre de loisirs confié à la MJC permet une continuité et des liens privilégiés dans la prise en charge extra-scolaire des enfants et des adolescents
- > Mobilisation d'un élu référent dans chaque groupe scolaire qui accompagne tout au long de l'année les parents, les enseignants et le personnel communal. La connaissance et le suivi du terrain permettant des échanges plus rapides et plus efficaces
- > Diversification des activités de l'accompagnement à la scolarité : ateliers d'éveil, ateliers culturels, chasses au trésor, stages Atouts réussite pour les élèves de CM2 et 6^e leur permettant de réviser avant la rentrée, tout en s'amusant et s'initiant au sport grâce à la participation dynamique du club de tennis
- > Création de la Semaine de l'Enfance et de la Jeunesse. Élaborée avec les jeunes et tous les partenaires de l'enfance et de la jeunesse, elle permet une valorisation des actions et projets culturels et artistiques préparés tout au long de l'année. C'est un temps fort et festif riche de partages et de convivialité
- > Diversification et renforcement des animations d'été grâce à la mobilisation des clubs sportifs de la ville.



L'accueil des plus jeunes au Centre de loisirs de La Rigonnaire.

L'agrément obtenu par la ville pour l'accueil des enfants au Centre de loisirs dès l'âge de 3 ans permet d'apporter une réponse pédagogique de qualité aux besoins de garde des familles.

Réalisations à venir, la suite ...

- > Favoriser l'implication des partenaires de l'enfance et de la jeunesse dans le programme de restructuration Bourg-vieux / Pignégy / Lefrançois et dans la réalisation du projet Centre Social
- > Ouvrir l'animation des temps périscolaires à l'ensemble des acteurs de la commune (école de musique, associations et clubs sportifs, garderie, soutien scolaire, associations de parents d'élèves)
- > Aménager les bâtiments scolaires afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des enfants et des enseignants en cohérence avec les objectifs de mise en accessibilité et d'amélioration de la performance énergétique des équipements communaux
- > Entamer une réflexion sur l'avenir et la valorisation des locaux du Centre de loisirs de La Rigonnaire
- > Structurer et coordonner les interventions des différents partenaires à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie.

Habiter, se déplacer

Aménagement durable du territoire
et urbanisme



Michel Mollier

Adjoint à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme



François Martin

Conseiller délégué aux travaux et à la prévention des risques
Conseiller communautaire

Répondre aux besoins de logements, permettre un véritable parcours résidentiel à Voreppe, favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle

> Réhabilitation de l'ancien Hospice Catherine Barde, après 20 années d'abandon dans le Centre bourg

> Création d'un nouveau quartier à l'Hoirie offrant des logements de qualité à un coût abordable. La mixité sociale sera assurée par 75 % d'accession à la propriété et 25 % de locatif social. Les phases d'études d'impact et de concertation sont en cours. L'aménagement est conduit dans le cadre d'une ZAC.



Catherine Barde.
Des logements accessibles et adaptés pour répondre aux besoins des seniors en Centre bourg.

Diversifier les modes de déplacements pour rendre la ville agréable pour tous



> Sécurisation des accès aux groupes scolaires et au Centre bourg : installation de plots et de barrières aux abords des groupes scolaires, modification de circulation, création de lignes Pédibus et Vélobus avec l'implication des parents, aménagement d'un trottoir quai Dr Jacquin, concertation publique pour une réelle piétonnisation de la Grande rue

> Partage des espaces et accès facilité aux commerces par la mise en œuvre d'un nouveau plan de stationnement et de circulation pour le centre ville

> Réalisation des Voies vertes du chemin de la Jacquinière, le long de la Roize et du rond-point de la Paix aux digues de l'Isère, escalier de Malossanne, passerelle du Chevalon...

> Diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux débouchant sur des travaux de mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite : Espace Maurice Vial, groupes scolaires, mairie...

Voie verte de la Roize.
Elle permet de relier le Centre bourg avec les digues de l'Isère, pour les piétons comme pour les cycles, les poussettes, les fauteuils, les trottinettes.



Jean-François Poncet
Réfèrent Plan Local des Déplacements



Alain Donguy
Adjoint à l'environnement et
au développement durable

Commission municipale aménagement durable du territoire et urbanisme. Président : Michel Mollier, adjoint chargé de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Délégué : François Martin, Conseiller délégué aux travaux et à la prévention des risques. Valérie Barthel, Michel Berger, Alain Donguy, Valérie Guérin, Laurent Godard, Jean-François Poncet réfèrent PLD, Fabienne Sentis, Chantal Rebeillé-Borgella, Jean-Jacques Thilliez.

Protéger notre patrimoine naturel, entretenir et améliorer nos bâtiments de manière durable

- > Réalisation du diagnostic thermique de tous les groupes scolaires et travaux des faux plafonds, électricité, isolation des combles, étanchéité des toitures et terrasses
- > Réalisation du diagnostic de performance énergétique de tous les bâtiments communaux, études thermiques plus poussées sur la piscine, l'école Debelle et la médiathèque. Révision des consignes de température et d'éclairage de tous les bâtiments publics, nouveaux éclairages par LED, extinction sélective de l'éclairage public par zone permettant un usage rationnel de notre énergie et réduisant la facture. Travaux de rénovation de l'éclairage public (gare, rue Jacques Brel, avenue Chapays)
- > Démarche de restructuration de l'ensemble Bourg-vieux / Pignégy / parc Lefrançois
- > Espaces verts : utilisation de méthodes alternatives de gestion raisonnée et respectueuse de notre environnement : paillage, savon noir,... Gestion différenciée : prairies fleuries, fauche tardive, végétaux peu consommateurs d'eau. La troisième fleur du concours des villes fleuries est confortée
- > Patrimoine arboré : diagnostic réalisé en 2010, traitement sélectif en 2011 pour pérenniser et sécuriser nos parcs.



Piétonnisation de la Grande rue.
Le plan local des déplacements permet d'aborder les problématiques d'un secteur de manière globale et cohérente. La piétonnisation réelle de la Grande rue s'est accompagnée d'une réforme des sens de circulation dans le Centre bourg et le redécoupage du stationnement en zones blanches, bleues, oranges pour une meilleure fluidité du stationnement auprès des commerces.

Habiter, se déplacer

*Aménagement durable du territoire
et urbanisme*



Michel Mollier
Adjoint à l'aménagement du
territoire et à l'urbanisme

Sécurisation des falaises des Balmes. Démarrés en urgence début 2010, les travaux seront menés sur plusieurs années pour mettre les habitants du quartier à l'abri de nouvelles chutes de pierres. La faune et la flore présentes seront bien sûr sauvegardées.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Désormais opérationnel, il organise les moyens à mettre en place pour faire face à toute situation relevant d'un risque majeur afin de protéger les habitants. Des exercices réguliers sont menés afin de maintenir ces cellules actives et tester les procédures.

La passerelle du Chevalon permet de circuler depuis le bas du Chevalon jusqu'au groupe scolaire sans longer la RD 1075. Un itinéraire sécurisé pour nombre d'écoliers ou de personnes se rendant dans les commerces.





« Un urbanisme harmonieux, c'est un aménagement équilibré entre le centre et les quartiers périphériques, et le moyen de sauvegarder notre patrimoine historique et naturel par la rénovation maîtrisée des bâtiments et la conservation des sites préservés. C'est aussi de permettre à chacun de bien vivre à Voreppe et de pouvoir y rester. »

Espaces verts et développement durable.
Les zones de fauches tardives et les prairies fleuries favorisent la biodiversité et protègent notre environnement. Cette approche du développement durable dans notre entretien nous permet de bien conforter la 3ème fleur de Voreppe.



Restructuration de l'ensemble Bourg-vieux / Pignéguay / parc Lefrançois. Un projet à l'initiative du Pays Voironnais, de la commune et du bailleur, avec un effort financier exceptionnel des partenaires (environ 10 millions d'euros) pour un quartier qui représente 9% de la population. L'ancienne municipalité aurait pu l'initier avec des financements de l'État il y a quelques années mais faute de volonté et d'engagement, l'occasion n'a pas été saisie, dommage!

L'enjeu urbain est important : désenclavement du quartier, interventions sur les abords et le bâti pour valoriser ses atouts et lui redonner l'image positive qu'il mérite. C'est aussi, et surtout, des enjeux humains et sociaux pour tous les Voreppins autour des usages de l'ensemble Ernest Pignéguay et du parc Lefrançois et la création d'un Centre Social.

Réalisations à venir, la suite ...

- > Poursuivre le travail et mettre en œuvre le Plan Local d'Urbanisme (PLU remplaçant le POS) qui organisera le cadre de vie à l'intérieur de la commune pour les 10 ans à venir
- > Poursuivre l'aménagement du quartier de l'Hoirie avec un début des travaux vers 2013
- > Restructurer l'ensemble Bourg-vieux / Pignéguay / parc Lefrançois, le Centre Social : poursuite des études et de la concertation, début des travaux en 2013
- > Compléter le réseau des voies douces vers les collèges et la gare
- > Aménager le quartier gare pour organiser le stationnement en tenant compte du doublement de la voie ferrée, créer une plate-forme de liaison pour les transports en commun vers l'Arcade et sécuriser l'accès vélo et piéton sur l'axe quartier Volouise-Gare.
- > Construire l'Espace festif
- > Finaliser le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui accompagnera le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
- > Viser les 100 % d'entretien des espaces verts sans usage de pesticides et d'herbicides
- > Mettre en place avec nos partenaires un programme d'action pour la protection et la mise en valeur des espaces naturels sur la plaine de Voreppe pour maîtriser la coupure verte.

Aider, soutenir

Solidarité



Fabienne Sentis

Adjointe à la solidarité
et à la politique de la ville

Renforcer le lien social

- > Lien intergénérationnel avec le Foyer Logement Charminelle, l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD ex MAPA) et l'école élémentaire Debelle lors de déjeuners réguliers
- > Écriture avec les habitants du projet du Centre Social pour tous les Voreppins : réalisation du diagnostic de territoire qui a permis de mettre en avant 5 enjeux qui serviront de cadre à la vie du Centre Social
- > Actions éducatives favorisant le lien social dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) avec les habitants de Bourg-vieux et de Volouise :



- création d'un journal de la GUSP
- aménagement du jardin partagé Les Coccinelles
- actions de sensibilisation sur la qualité de l'environnement et les questions de développement durable (*La chasse au trésor dans ma ville, Des déchets qui en jettent*).

Les enfants mangent à l'Ehpad.
Ces déjeuners permettent de favoriser le lien
et l'échange entre les générations.

Organiser et faciliter le soutien aux Voreppins

- > Renforcement de l'équipe des professionnels du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour adapter les services aux évolutions sociétales et favoriser les actions participatives : un agent de développement pour la GUSP, un agent pour le Relais Emploi, une directrice pour le Centre Social, deux agents pour le pôle senior
- > Réaménagement du CCAS pour assurer la confidentialité aux usagers
- > Mise en place de structures et de partenariats avec les collectivités pour améliorer l'aide à la population
- > Ouverture d'un point écoute santé pour favoriser l'accès aux soins des personnes les plus fragiles, création du "café des parents" pour échanger autour de la parentalité
- > Signature de conventions avec Pôle Emploi, le Conseil général et la Maison de l'Emploi pour renforcer les partenariats existants et mettre en place des actions spécifiques pour l'emploi des jeunes
- > Convention avec l'épicerie solidaire Amandine à Voiron - en un an 14 familles de Voreppe en ont bénéficié - et soutien aux associations d'insertion et solidarité.



Le mot de **Fabienne Sentis**

« Une ville partagée par tous est une ville où chacun trouve sa place, se sent respecté. Aujourd'hui, peut-être plus qu'hier, nos parcours de vie sont marqués de ruptures, elles peuvent être familiales, financières, professionnelles, affectives, dues à la maladie, à un accident, à l'âge... Notre solidarité collective, c'est bien notre vigilance à la fois individuelle mais aussi au travers des services municipaux et du CCAS, à ce que ces difficultés ne laissent personne de côté. Parfois il faut mobiliser une aide financière mais c'est surtout la richesse de l'accompagnement et de l'environnement humain qui va permettre de continuer la route. »

- > Remplacement des colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans par des aides en faveur des plus démunis et d'actions de prévention et de sensibilisation pour tous visant à favoriser le "bien vieillir" : deux sessions de remise à niveau du code de la route pour les plus de 60 ans ; conférence sur la mémoire suivie de 10 ateliers
- > Construction de logements spécifiques personnes âgées : résidence Catherine Barde.



Les ateliers mémoire.
Ouverts aux plus de 70 ans, ils permettent l'entraînement des capacités cérébrales, ils sont aussi des temps de rencontre.



Le jardin partagé.
Un lieu de rencontre, d'échange ouvert à tous pour une production collective écologique et de qualité.

Réalisations à venir, la suite ...

- > Construire le Centre Social et obtenir sa labellisation par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- > Poursuivre les actions (ateliers mémoires, gymnastique douce, prévention contre les chutes...) et mettre en place un comité de réflexion gérontologique avec l'ensemble des partenaires concernés pour appréhender les défis du vieillissement pour la collectivité
- > Engager un travail dans le cadre de la GUSP en partenariat avec l'OPAC (bailleur social) pour améliorer les espaces extérieurs, la gestion du tri et les stationnements sur le quartier de Volouise
- > Accompagner la création de l'unité Alzheimer dans le jardin de l'EHPAD, terrain cédé par la commune
- > Élaborer le projet d'établissement et de vie du Foyer Logement de Charminelle. Cette démarche vise à améliorer la qualité des services proposés et le bien-être des résidents.

S'ouvrir, rayonner

Intercommunalité
et relations avec les territoires



Valérie Barthel

Conseillère déléguée à l'intercommunalité et
aux relations avec les territoires
Conseillère communautaire

Prendre toute notre place au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

- > Voreppe dispose de 2 Vice-présidences au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) : celle du pôle Équilibre social et celle de l'Habitat. La présence des élus Voreppins dans les instances intercommunales est active et reconnue
- > Création de la commission Intercommunalité et Relations avec les Territoires (IRT) à Voreppe, pour travailler les dossiers communautaires ou qui concernent les relations de Voreppe avec ses territoires voisins
- > Mise en place de réunions et rencontres régulières avec les communes voisines (La Buisse, Moirans, St Jean de Moirans...) pour mieux se connaître, partager des projets et réfléchir à un développement équilibré du sud du territoire
- > Participation permanente aux réunions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) afin de peser sur les décisions d'aménagement futur de la Région Urbaine Grenobloise, territoire de référence pour ce document et auquel nous appartenons au sens de l'INSEE
- > Relais des actions du Parc Naturel Régional de Chartreuse notamment auprès du monde scolaire et accueil de conférences territoriales



- > Participation aux instances de pilotage technique et politique de l'Agenda 21 du Pays Voironnais, en lien avec celui de Voreppe.

Réunion du SCoT.

Les élus de Voreppe sont toujours présents dans les travaux du SCoT afin de peser sur les projets d'aménagement à moyen et long terme. Ce document est primordial car il regroupe les directives pour l'aménagement, le logement, l'urbanisme, les déplacements que les 273 communes concernées devront respecter et faire appliquer dans leur PLU.

Améliorer et renforcer l'offre de transports en commun et les liaisons douces vers Grenoble et au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

- > Travail en commun avec Moirans, St Jean-de-Moirans, la Buisse, la Communauté d'Agglomération et le Conseil général sur la continuité de tracés et projets de voie douce
- > Prolongation de la ligne W qui relie désormais Voiron au Fontanil. Suivi de la réflexion de mise en 4 voies de la liaison ferroviaire qui dessert la commune.



Le mot de **Valérie Barthel**

« Voreppe est aujourd'hui bien ancrée au cœur du Pays Voironnais où elle échange et fait entendre sa voix en participant à de nombreux groupes de travail. Parce que chacun de nous se déplace pour son travail, sa formation, ses loisirs, ses achats ou d'autres services présents chez nos voisins, Voreppe doit se définir en tenant compte des liens qui l'unissent aux autres territoires. »

Favoriser l'économie locale

- > Soutien fort à la création de Vertaris (papeteries) avec plus d'une centaine d'emplois préservés malgré la crise dans un secteur industriel qui reste fragile (travail avec les porteurs du projet, la Préfecture, les banquiers, le Pays Voironnais ; accueil et soutien logistique en mairie)
- > Réflexion sur le renforcement des zones naturelles, agricoles, économiques, artisanales de notre commune avec les collectivités compétentes dans le domaine



- > Accompagnement permanent de l'Association des commerçants de Voreppe pour soutenir les commerces locaux dans leur activité et pour animer la ville.

- > Mutualisation des achats avec le Pays Voironnais (fournitures scolaires et de bureau, produits ménagers) et intégration dans nos commandes de critères favorisant les circuits courts.

La CAPV, des compétences qui concernent Voreppe.

Le développement économique de notre territoire fait partie d'un bien commun important au-delà de Voreppe. L'implication dans les dossiers extra-municipaux est primordiale car ils touchent tous les habitants que ce soit pour l'économie, l'eau et l'assainissement, les transports, la gestion des déchets. Travailler à l'intercommunalité, c'est aussi travailler pour les Voreppins.

La coupure verte.

Les espaces naturels et agricoles, situés au sud de Voreppe, font l'objet de nombreuses convoitises. Ils nécessitent une attention suivie afin de les préserver de toute urbanisation ou implantation économique non désirée. Nous nous sommes opposés à la mise en place d'une zone économique et positionnés pour renforcer et protéger le caractère agricole et naturel du secteur.



Réalisations à venir, la suite ...

- > Généraliser les rencontres avec les communes voisines dans le cadre d'un bassin de vie et de services
- > Pérenniser la coupure verte et valoriser l'agriculture en faisant partager notre vision au Pays Voironnais et à la Région Grenobloise
- > Assurer le suivi et la mise en réseau des lignes de transports, notamment au travers du projet de billetterie (via la carte OÙRA !) mené par la CAPV
- > Accompagner le dégroupage de l'ADSL mené par la CAPV au Chevalon et dans la plaine.



Michel Berger

Adjoint aux Finances
et à la coordination budgétaire
Conseiller communautaire



Marie-Sophie Neubert

Adjointe à l'Administration générale
à l'éducation et à la petite enfance
Vice-présidente à l'Habitat au Pays Voironnais

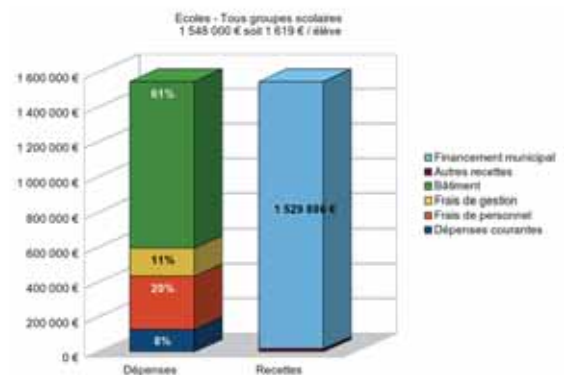
Une maîtrise des finances et une gestion saine dans un contexte difficile

- > Gestion rigoureuse permettant de :
 - Compenser sans augmentation du taux d'imposition la perte définitive de près de 800 000 € de recettes annuelles liée à la fermeture des papeteries en 2008, la diminution des attributions versées par l'État et les collectivités locales et les conséquences de la crise
 - Préserver la capacité d'investissement de la commune
- > L'objectif d'aucune augmentation des dépenses de fonctionnement décidé en 2008 se réalise
- > Limitation de la masse salariale de la mairie à 2,5 % d'augmentation par an sur 2008-2014. Liée au nombre d'emplois et à l'augmentation naturelle des salaires, elle représente environ 60 % des dépenses de fonctionnement
- > Remboursement par anticipation dès 2008 d'un emprunt à taux variable, souscrit en 2007
- > Renforcement de l'implication et responsabilisation des agents concernés par la gestion des crédits, grâce à la formation aux finances locales permettant une approche plus fine du budget.

Une capacité d'investissement préservée et planifiée

- > En l'absence de dispositifs existants, élaboration d'outils prospectifs et d'analyse pour suivre les finances de la commune et s'assurer qu'elle pourra tenir ses engagements :

- Plan pluriannuel d'investissement (PPI) : il intègre les grands projets nécessaires à la commune pour les besoins des Voreppins. Ce nouvel outil évolutif prend également en compte les dépenses de fonctionnement induites
- Prospective financière, sans cesse réactualisée, pour adapter la prévision budgétaire à la réalité comptable
- Comptabilité analytique en 2010 permettant d'identifier les postes de dépense et le coût réel global de chaque service.



Coût des écoles en 2010.

Illustrant la décomposition analytique mise en place, le montant pour tous les groupes scolaires est agrégé et redécomposé suivant les postes de dépenses.

Des dépenses rationalisées et des recettes adaptées à la réalité sociale

- > Modification de la tarification des services (inchangée depuis de nombreuses années) en utilisant le Quotient Familial pour que les tarifs des classes moyennes ne soient plus alignés sur ceux des revenus supérieurs et que les classes les plus fragiles restent préservées
- > Formalisation de la politique d'achat au sein de la commune pour une définition transparente et partagée. Recherche systématique de l'achat éco-responsable, activation des clauses d'insertion sociale dans les marchés
- > Adhésion à la politique de mutualisation initiée par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) sur les commandes de fournitures de bureau, scolaires ou produits d'entretien par exemple..



Le mot de Michel Berger

« Responsables de l'argent public et de son utilisation pour l'intérêt général, nous devons gérer les finances de la commune avec rigueur et transparence et ainsi permettre aux Voreppins d'accéder à un service public de qualité. Nous adhérons au principe de solidarité intercommunale et en sommes acteurs depuis le début. Voreppe a grandement participé à la richesse de la CAPV depuis 2000. Nous restons vigilants pour que cet apport soit reconnu de manière concrète et financière. »

Autofinancement

Il constitue notre capacité à rembourser nos emprunts et financer nos investissements. Il a été impacté par une perte de recette de 800 000 euros dès le début du mandat.



- (1) Subventions versées à des tiers comme le SDIS 38 (Pompiers), le CCAS, les subventions aux associations...
 (2) Dépenses courantes de la mairie hors Ressources Humaines et subventions comme les fluides, l'entretien courant des bâtiments, les contrats de maintenance, les fournitures administratives ...

Les grandes masses budgétaires.

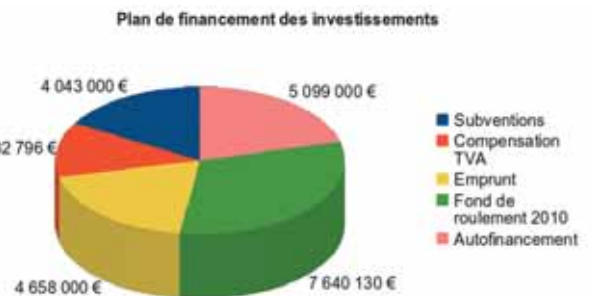
En 2010, sur un budget de 13 980 000 € notre autofinancement était de 2 222 577 € et notre dette de 5 286 000 €, soit une capacité à rembourser en 2,38 années. Par analogie, pour une famille avec un revenu mensuel de 1 700 euros, cet autofinancement représenterait une économie de 270 € / mois et le montant de son emprunt 7 700 € remboursable en un peu plus de 2 ans.



- (1) Espace Voreppe Enfance, la crèche
 (2) Plan Local des Déplacements et Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics.

Plan Pluriannuel d'Investissement août 2011.

Il tient compte des dépenses de fonctionnement induites. Il est sans cesse réactualisé et assure que la commune a les moyens de tenir ses engagements au terme de ce programme. La capacité de désendettement sera alors de 6,92 années.



Réalisations à venir, la suite ...

- > Actualiser en continu la prospective et le Plan Pluriannuel d'Investissement
- > Poursuivre la refonte des tarifications (cinéma, piscine, médiathèque ...)
- > Limiter l'augmentation de la masse salariale à moins de 2 % dans les années à venir tout en poursuivant la formation du personnel pour garantir notre capacité à investir
- > Renforcer la recherche des financements complémentaires pour nos actions, par exemple auprès de la CAPV, la Région ou encore les programmes Européens.

Notre méthode : le développement durable



Alain Donguy
Adjoint à l'environnement
et au développement durable



Nous avons travaillé durant ces trois premières années de mandat, en respectant nos engagements de campagne, ceux-là mêmes pour lesquels nous avons été élus, et qui se déclinaient en 4 axes :

Agir en tenant compte de l'impact sur l'environnement et le cadre de vie



L'éclairage doit être un outil adapté à son usage. Nous avons souhaité diminuer la pollution lumineuse et le coût énergétique sans entraver la sécurité des voies.

Qualité de l'alimentation.

La qualité des aliments proposés aux enfants dans la restauration scolaire est régulièrement améliorée grâce au suivi avec nos prestataires. Les productions locales et équitables sont privilégiées.



Décider en ayant au préalable mesuré l'incidence sur nos capacités financières

La rigueur budgétaire est un devoir d'élu. Dès le premier budget nous avons mis en place les outils nécessaires à la bonne maîtrise des budgets et prévisions d'investissements, comme exposé en page finances.

Notre projet d'espace festif et culturel aurait nécessité un budget minimum de 6,5 M€ et aurait empêché la réalisation d'autres aménagements indispensables comme la sécurisation des Balmes ou endetté la commune de manière trop forte. Il a donc été revu à la baisse (4M€ hors foncier) pour s'orienter vers un espace festif dont le travail de concertation a mis en évidence la priorité pour les Voreppins. L'extension future pour un espace culturel reste possible.



Consulter

La prise en compte de la diversité des habitants de Voreppe est essentielle car ce sont bien cette diversité, ces différences de revenus, de conditions de logement, d'intégration sociale et professionnelle qui permettent de définir l'intérêt général des actions municipales.

- > La création des Conseils de quartier en 2009 a mis les habitants au cœur des débats et des discussions qui accompagnent les projets et les prises de décisions
- > Élus et techniciens viennent régulièrement à votre rencontre, sur le marché, la Grande rue, pour des sujets d'importance : le Centre Social, le stationnement
- > Les Rendez-vous de Voreppe, la Semaine du Développement Durable, l'Agenda 21 sont autant d'occasions pour vous de rencontrer vos élus.



Le mot d'Alain Donguy

Le développement durable est un développement qui doit répondre aux besoins du présent, sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur quatre piliers : économie, social, environnement, gouvernance.

« L'Agenda 21 n'est pas une démarche à part, il s'impose dans chacun de nos projets, il nous sert de guide, afin que toutes nos actions répondent favorablement aux critères du développement durable. »

Évaluer

Des critères doivent être définis pour mesurer la réussite des projets et leur impact économique, social ou écologique. Le comité de suivi et d'évaluation, prochainement mis en place dans le cadre de l'Agenda 21, sera composé d'élus, d'agents de la commune mais aussi et surtout d'habitants et de représentants du monde associatif. Il devra définir avec chaque porteur de projet les critères de mesure d'efficacité au regard des 4 piliers de l'Agenda 21.

On entend dire ...

« L'Agenda 21 coûte cher et c'est juste de l'affichage ». Engager des actions durables, économes, respectueuses de l'homme et de l'environnement ne nécessite pas forcément un Agenda 21. Mais celui-ci oblige à une plus grande formalisation, à plus de partage et de concertation avec les habitants et tous les partenaires, à la mise en place de critères d'évaluation. Il montre la volonté ferme de la commune de proposer un projet durable viable. De ce fait, il est alors reconnu par les institutions et permet d'avoir des aides financières pour un accompagnement professionnel. Le coût de l'Agenda 21 représente 28 273 € annuels sur trois ans pour la commune (0,2 % du budget), comprenant le salaire de notre chargée de mission.

« La coupure verte entre Le Fontanil et Voreppe va disparaître au profit de l'urbanisation ». Ces espaces sont très convoités parce que bien situés pour des activités économiques. Ils sont par ailleurs fertiles pour l'agriculture et sont le poumon de la cluse de Voreppe, véritable entonnoir pour le flux routier. La mutation de ces terres agricoles et naturelles modifierait fondamentalement le visage de la commune et aurait un impact indéniable sur l'environnement et le cadre de vie. La vente d'une partie des terres de la famille Séguier d'Agoult a mis cette question en débat récemment. Nous nous sommes fermement positionnés pour renforcer leur caractère agricole et naturel pour les 20 ans à venir autant dans l'intérêt de Voreppe que du Pays Voironnais. Notre position a été entendue et des outils vont être mis en place, dans les mois à venir, par les collectivités compétentes (Conseil général, SCoT, Pays Voironnais).

Réalisations à venir, la suite ...

Nous voilà arrivés à la dernière étape de l'Agenda 21, celle de la mise en œuvre concrète. Après deux forums 21 sollicitant les habitants et les acteurs économiques, après plusieurs réunions rassemblant les élus, les agents des services et les citoyens, nous avons défini le diagnostic de notre commune et précisé la stratégie. Les prochains mois seront consacrés au choix des actions parmi les nombreuses idées que vous nous avez proposées, certaines sont d'ores et déjà mises en œuvre. Nous ferons reconnaître l'Agenda 21 de Voreppe par le Ministère du développement durable courant 2012. Ce ne sont pas que des mots. Nous voulons, nous agissons, pour que chaque Voreppine, chaque Voreppin, se sente bien dans sa ville, en sécurité, tranquille et épanoui. Ce sera le sens donné à nos projets et le message transmis aux générations futures.

Les rendez-vous citoyens des prochains mois

Que ce soit pour les Rendez-vous de Voreppe, les élections, les réunions du Conseil municipal, des Conseils de quartier et toutes les autres réunions publiques, les occasions ne manquent pas de participer à la vie de la Cité.

Voici, à titre indicatif, quelques temps forts citoyens auxquels vous êtes conviés dans les prochains mois.

Les dates et heures précises, les éventuels changements et les nouvelles invitations sont donnés dans les mensuels Voreppe émoi et Voreppe écho ainsi que sur le site internet www.voreppe.fr, pensez à les consulter. Vous y trouverez aussi tous les autres rendez-vous festifs, sportifs, culturels et citoyens, proposés par les nombreuses associations de Voreppe.

Octobre 2011

Conseil de quartier Achard	Jeudi 6 octobre (2)
Les rendez-vous de l'emploi et de la formation	Mardi 11 octobre
Réunion publique PPRT* STEPAN EUROPE et présentation PPRT TITANOBEL	Mercredi 12 octobre
Conseil de quartier Stendhal	Jeudi 13 octobre (2)
Conseil municipal	Lundi 17 octobre
Réunion publique : PPBE* du Pays Voironnais	Lundi 17 octobre
Collecte de sang	Mardi 18 octobre
Formation Défibrillateur	Mardi 18 octobre
Les Rendez-vous de Voreppe « La ville en partage »	Du 19 au 22 octobre
Conseil de quartier Debelle	Jeudi 20 octobre (2)
Conseil communautaire de la CAPV	Mardi 25 octobre (1)
Conseil de quartier Stravinsky	Jeudi 27 octobre (2)

Novembre 2011

Réunion publique Plan Local d'Urbanisme	Mardi 8 novembre
Semaine de la Solidarité Internationale	Du 12 au 20 novembre
Présentation publique du DICRIM*	Mardi 15 novembre
Conseil municipal	Lundi 21 novembre
Conseil communautaire de la CAPV	Mardi 29 novembre (1)
Plantation du 5 ^{ème} arbre du Jardin des Droits de l'Homme	

Décembre 2011

Téléthon	Du 2 au 4 décembre
Conseil municipal -vote du budget -	Lundi 12 décembre

Janvier 2012

Vœux du Président de la CAPV
Vœux du Maire

Avril 2012

Semaine du Développement Durable	Du 2 au 7 avril
Premier tour des élections présidentielles	Dimanche 22 avril

Mai 2012

Deuxième tour des élections présidentielles	Dimanche 6 mai
20 ^{ème} anniversaire du jumelage avec Lichtenstein	Du 17 au 20 mai

Juin 2012

Premier tour des élections législatives	Dimanche 10 juin
Deuxième tour des élections législatives	Dimanche 17 juin

* PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques

* PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

* DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

(1) traditionnellement tous les derniers mardis du mois

(2) sauf impératif de planning, les Conseils de quartier se tiennent chaque 1^{er} jeudi du mois pour CQ Achard, 2^{ème} pour CQ Stendhal, 3^{ème} pour CQ Debelle, 4^{ème} pour CQ Stravinsky.

Trois années... la mise en œuvre de notre projet selon nos engagements se concrétise.

Au-delà des réalisations brossées dans ce point d'étape, ce sont des valeurs communes qui nous ont guidés tout au long de cette première moitié de mandat au service de Voreppe : respect de nos interlocuteurs et de nos engagements, respect de notre environnement et des générations futures. Sans dogmatisme, nous avons analysé et mis en œuvre nos actions dans un souci de cohérence.

Nous ne pouvons que regretter la faible participation des élus de l'opposition aux commissions municipales qui préfèrent les effets de manche lors des Conseils municipaux publics. Ce positionnement superficiel ne permet pas de se saisir des enjeux auxquels Voreppe doit pourtant se préparer pour l'avenir. Pour répondre à ces enjeux, il faut prendre le temps d'écouter, d'expliquer, de débattre pour construire ensemble. Mais pour une action cohérente et durable, une municipalité doit savoir décider dans le cadre de l'intérêt général et ne peut se contenter de répondre à l'addition de multiples intérêts individuels souvent contradictoires.

Des enjeux qui nécessitent aussi un engagement important au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. Nos élus communautaires se mobilisent largement, que ce soit sur le devenir de la coupure verte, la place de Voreppe ou sur les orientations budgétaires et stratégiques de la CAPV, dont les choix impactent directement le devenir et les finances de la commune. Nous nous étions engagés à analyser les conséquences financières et humaines de nos actions. Cela prend du temps, mais notre plan pluri-annual d'investissement traduit bien nos choix politiques, la rigueur de la gestion du budget municipal et le choix d'afficher les coûts de fonctionnement prévus.

Cette année 2011 marque l'aboutissement de certains dossiers comme la sécurisation des falaises des Balmes pour les habitants et entreprises en danger, la sécurisation des abords des écoles avec les premiers aménagements autour des groupes scolaires Stravinski et Achard et le projet Volouise. Citons également la réhabilitation de l'hospice Catherine Barde en réponse à la problématique de l'accès au logement pour tous. Après 20 ans, cette verrue du Centre bourg est aujourd'hui transformée en 18 logements accessibles à nos anciens dans un environnement apaisé avec le travail sur la Grande rue et ses abords. Les travaux s'achèveront en fin d'année.

Elle est aussi le début de la phase opérationnelle pour d'autres : la salle festive, pour une capacité d'accueil des manifestations (enfin) adaptée à une ville de 10 000 habitants, le quartier de l'Hoirie pour la maîtrise de notre développement urbain et de logements accessibles à toutes les couches de la population, le Plan Local d'Urbanisme orientant la configuration de Voreppe pour les années à venir, le Centre Social qui prendra le relais de l'Espace Femmes. La requalification urbaine de Bourg-vieux / Pignéguay / Lefrançois mobilise plusieurs acteurs locaux autour de financements importants après des occasions ratées par le passé. Le Plan Local des Déplacements organise, à l'échelle de la commune, un cheminement facilité et sécurisé pour tous...

Si cette synthèse de mi-mandat a pour but de rendre compte d'une première étape, en évoquant les objectifs et les projets réalisés, de présenter les projets à venir, elle se veut aussi un lien avec chacun d'entre vous, pour vous inviter à venir débattre et échanger sur les différents sujets qu'un élu, une municipalité a en charge. Vous avez parfois des avis différents, c'est normal et utile de les exprimer. Nos projets traduisent les valeurs que notre équipe a proposé de mettre en œuvre. Il est enrichissant d'avoir des angles de vue différents, des regards nuancés sur ce travail ou les méthodes d'action et nous pouvons nous retrouver pour agir ensemble. C'est aussi cela le sens de la charte de la participation citoyenne, de nos nombreux rendez-vous, rencontres, réunions publiques.

Dans un monde en pleine exigence de liberté, de citoyenneté, mais aussi en pleine turbulence sur son modèle économique, le présent et l'avenir de Voreppe doivent se dessiner avec le plus grand nombre d'acteurs, des plus jeunes aux plus anciens. Nous vous encourageons tous à participer selon vos possibilités.

« La ville est belle quand elle partagée par tous »

Le groupe majoritaire Voreppe Avenir



Les informations de votre ville sur
www.voreppe.fr